



*Aux côtés du Musée de l'Air et de
l'Espace depuis 1951*

*Association des Amis
du Musée de l'Air*

Reconnue d'utilité publique

*La Missive n°47
Janvier de l'an 2018*

Bonjour chers **A**mis du **M**usée de l'**A**ir.

Une nouvelle année commence. C'est une année de transition importante pour la préparation de 2019, l'année du centenaire du Musée de l'Air et de l'Espace. L'AAMA a son rôle à jouer.

Ça commence par les retrouvailles de ce groupe de fanas, qui au nom de l'AAMA, promènent des visiteurs pour la découverte du Musée de l'Air.

[Lire notre reportage.](#)

Les chiffres de fréquentation du Musée sont en baisse en 2017, passant de 192 000 à 183 000 visiteurs. Par conséquent, le groupe a pris en charge seulement 2800 personnes, soit -8%. Pour les visites thématiques, 40 visites ont

été assurées par l'AAMA marquant le choix judicieux de cette nouvelle formule instaurée par le Musée.

Le groupe est constitué actuellement de 22 membres plus 3 en cours de formation. Comme l'a indiqué **Pierre Brémard**, c'est suffisant pour assurer totalement nos prestations.

Comme l'espace 14/18 ne sera pas ouvert cette année, **Catherine Le Berre** a annoncé que pour marquer le centenaire de la fin de la Grande Guerre, le Musée organisera pour novembre une exposition axée sur le projet, lancé en 2014, de suivre trois pilotes de la Première guerre mondiale : **Bernard Rice**, Britannique, **Jean Chaput**, Français, et **Peter Falkenstein**, Allemand, à travers de leurs correspondances. [Plus d'infos](#).

Par contre depuis la réunion, l'inquiétude évoquée par **Jean-Emmanuel Terrier** à propos du statut des guides-conférenciers dans les musées nationaux, semble s'accélérer.

Déjà la charte qui devait être signée entre chaque membres du groupe et le Musée ne l'a pas été, afin d'éviter un lien de subordination entre nos deux entités.

Notre président **Alain Rolland** et notre vice-président **Jean-François Louis** ont rencontré à ce sujet le service de la médiation culturelle du Musée, le 29 janvier. Ça concerne l'article 109 de la Loi N°2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine qui indique : « *Pour la conduite de visites guidées dans les musées de France et les monuments historiques, les personnes physiques ou morales réalisant, y compris à titre accessoire, les opérations mentionnées au I de l'article L. 211-1 ne peuvent utiliser que les services de personnes qualifiées titulaires de la carte professionnelle de guide-conférencier délivrée dans des conditions fixées par décret en Conseil d'Etat. Les personnes morales mentionnées au III de l'article L. 211-18 ne sont pas soumises à cette obligation.* »

Cette carte professionnelle est acquise après formation spécifique niveau bac+3. [Plus d'infos](#).

Le souci se pose aussi avec les vacataires, même sous le titre évasif de « *médiateur scientifique* ».

Il n'est pas exclu que le Musée de l'Air se voit imposer des guides officiels ayant les formations adéquates.

La facturation de ces guides officiels serait évidemment plus importante, de l'ordre de 350€ pour une durée équivalente effectuée par les nôtres.

Il est clair que ce type de tarif remettrait sérieusement en cause le modèle économique des visites actuelles. Il est fort probable que la prestation de guides officiels sera non seulement plus chère mais aussi de moins bonne qualité.

Pour le moment, il nous a été demandé de supprimer toute formulation « *guide* » dans nos écrits, de ne plus arborer en évidence pendant les visites le badge AAMA « *Guide Conférencier* » et d'éviter, autant que faire se peut, de se présenter en utilisant le terme guide lors des visites.

Les membres du groupe seront appelés « **volontaires** ». Le groupe des bénévoles n'est pas impacté par ce problème et garde sa dénomination.

Le Musée et l'AAMA restent très attentifs sur ce dossier et recherche des solutions.

Une semaine plus tard se tenait le Conseil d'administration de notre association, très attendu par nos membres élus afin de rencontrer la directrice **Anne-Catherine Robert-Hauglustaine**.

[Lire notre reportage.](#)

Ses propos ont assurément plu au Conseil précisant que des membres de sa famille étaient issus du milieu aéronautique. Elle a même indiqué que lorsqu'elle était au CNAM elle avait persuadé le musée à intégrer une aile d'A320. Elle a annoncé que le Musée compte inaugurer la Grand Galerie au complet (pionniers et 14/18) en mai 2019, avant le salon. Ça apportera une cohérence de visite chronologique et un impact plus important. A l'opposé elle fera son possible pour que l'A380 soit ouvert au public d'ici la fin de l'année.

Elle souligne que l'aéroport du Bourget et son aérogare architectural sont en eux-mêmes des parties intégrantes de ce qu'on nomme un musée de site. On ne peut qu'être d'accord.

Elle est consciente que les réserves de Dugny doivent absolument augmenter leurs surfaces couvertes. Nous savons déjà qu'un bâtiment de 6000m² est prévu,

mais ce ne sera pas suffisant. Elle s'oriente pour une mutualisation des réserves du Musée de l'Air et du musée de la Marine qui a déjà un bâtiment à Dugny. Elle veut développer l'astronomie autour du planétarium (à changer s'il le faut), mais aussi mettre en valeur le côté équipements et moteurs. D'ailleurs elle recherchera un conservateur dans ce domaine. De grands défis pour les années à venir !

Plus anecdotique, sa mission : 500 000 visiteurs en 2024 !

Un gros point d'interrogation persiste. L'arrivée du métro (ligne 17) au Musée de l'Air. Il n'y a toujours pas de décision à ce jour.

Le Conseil d'administration a adopté le projet de modification de notre règlement intérieur. Il sera proposé pour adoption aux votes à l'assemblée générale.

ATTENTION : Il ne sera pas envoyé par courrier postal avec la convocation à l'assemblée générale. Mais nous l'enverrons à ceux qui en feront la demande.

Vous pouvez consulter ce projet de règlement sur notre site [ICI](#).

Les modifications sont surlignées en jaune (principalement article 15, 16, 18).

Voir le règlement intérieur actuellement en vigueur [ICI](#).

Vous pouvez également nous apporter vos commentaires [ICI](#).

Comme nous vous l'avions annoncé dans notre Missive spéciale, l'AAMA a déploré la disparition du général **François Maurin**, qui fut notre président de 1987 à 1997. Revoir notre [hommage](#).

Ses obsèques, le 29 janvier, ont débuté à la cathédrale Saint-Louis des Invalides puis les honneurs militaires lui ont été rendus en présence du général **François Lecointre**, chef d'état-major des armées, qui fit un rappel des grands moments de la carrière du général d'armée aérienne, et du général **André Lanata**, chef d'état-major de l'Armée de l'air.

Un témoignage émouvant de son entourage fut prononcé où sa fille rappela l'immense amour qu'avait le général **François Maurin** pour sa famille et la France ainsi que son humanisme "On peut toujours résoudre les problèmes grâce à la bonne volonté et la bienveillance".

Une minute de silence fut observée et l'orchestre de l'Air entonna l'hymne national avant qu'il rejoigne sa dernière demeure.

Plusieurs membres de l'AAMA étaient présents, dont le général **Pascal de Chassey**, qui lui succéda à la présidence de notre association. Représentant l'AAMA (nos dirigeants n'ayant pu se libérer), il a inscrit sur le livre des condoléances un message en notre nom. Nous le remercions vivement.

De la part de :

*Monsieur A.Rolland, président du conseil d'administration de l'AAMA
Association des Amis du Musée de l'Air
Aéroport de Paris-Le Bourget
93352 Le Bourget Cedex*

Au nom de l'Association des Amis du Musée de l'Air (AAMA), je veux dire à Madame François Maurin et sa famille combien nous participons à leur peine, mais aussi combien sont grandes notre admiration et notre reconnaissance envers le général Maurin.

A la tête de l'AAMA, il œuvra dix ans, de 1987 à 97, pour adapter l'Association aux nouveaux statuts et locaux du Musée et pour lui assurer l'aide permise par sa connaissance du monde aéronautique.

Tous ceux qui l'accompagnèrent dans ce travail apprécièrent son efficacité, son entrain, sa vivacité d'esprit et son humour. Ils en gardent un souvenir impérissable.

Général Pascal

de Chassey



Notre association a éprouvé une autre perte, celle d'un autre ancien président : **François Chouleur**.
Il fut à la tête de l'AAMA à peine quatre ans jusqu'en 2017, mais qui ont changé durablement notre association.

Lire notre [hommage](#) avec quelques témoignages de ceux qui l'ont connu.

Notre Ami **Philippe Boulay**, également membre important de l'[Union Française de l'Hélicoptère](#) assurera une conférence à l'Aéro-Club de France sur un thème qu'il maîtrise à merveille :

« Les deux millénaires de la voilure tournante : du jouet chinois à l'hélicoptère utilisable »

[Infos et inscriptions.](#)

Il avait assuré pour les volontaires de l'AAMA une présentation du hall de la voilure tournante en avril 2016. A retrouver [ici](#).

Peu de temps avant, il fut au micro de notre Amie **Catherine Loubet** sur IdFM98 sur le même sujet, que vous pouvez écouter [ici](#).

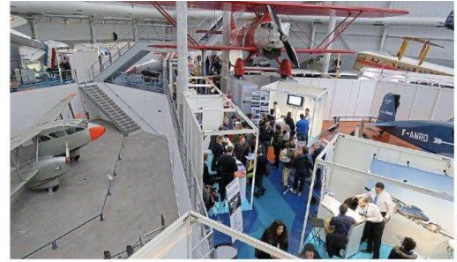
Le Carrefour de l'Air 2018 sera certainement grandiose. Le meeting prévu le dimanche 15 avril sera l'occasion de fêter les 120 ans de l'[Aéro-Club de France](#). Vous pouvez aider l'organisation de ce bon moment avec un don [ici](#). Il se peut même qu'il y ait une bonne surprise !
Comme à toutes les éditions nous disposerons d'un stand. Un appel à nos bénévoles et volontaires sera fait en temps utile.
Nous espérons que la météo ne gâche pas l'évènement.

Revoir le [Carrefour de l'Air 2017](#).

Mais aussi les éditions de [2016](#), [2015](#) et [2014](#).

Notre Ami **André Marchi**, volontaire depuis un an, a été interrogé dans le journal *Le Parisien* pour le salon des formations et métiers aéronautiques.

[Voir.](#)



Le Bourget, en 2017. Comme chaque année, de nombreuses écoles de formation de pilote de ligne seront présentes.

« Tout le monde peut devenir pilote »

C'est le message d'André Marchi, ex-pilote, à tous les jeunes qui se rendent, des rêves plein la tête, au Salon des métiers de l'aéronautique.

LE BOURGET PAR ROMAN CHIRON

CONTRAIREMENT à certains préjugés, nul besoin de posséder un CV long comme le bras pour devenir pilote de ligne. Certaines écoles recrutent dès le bac. Plusieurs d'entre elles seront présentes au Salon des formations et métiers de l'aéronautique, à partir d'aujourd'hui et jusqu'à dimanche au musée de l'Air et de l'Espace du Bourget.

Car la conjoncture est particulièrement favorable pour se lancer dans la profession. Air France, qui n'a pas embauché depuis 2008, compte par exemple recruter 250 pilotes par an jusqu'en 2022. Ceci via la relance de sa filière « cadet », afin d'anticiper les départs en retraite et la relance du trafic aérien. Cette formation gratuite de deux ans nécessite en revanche une préformation collégiale pour les jeunes bacheliers.

« LES COMPAGNIES JUGENT LES CANDIDATS SUR L'HONNÊTÉ INTELLECTUELLE »

De son côté, l'École nationale de l'aviation civile (ENAC) est gratuite, mais très sélective. Au Bourget ce week-end, huit écoles de formation de pilote de ligne, payantes, présentent leur cursus. Parmi elles, Aéroprof, basée à Perpignan. L'Éta-



André Marchi est devenu pilote avec seulement un bac en poche. Il encourage les jeunes à se lancer.

blissement recrute 44 élèves par promotion à partir du niveau bac en formation initiale. « Elle dure en moyenne de 18 à 24 mois, avec des cours théoriques et pratiques », explique la responsable Ghislaine Barrère. Son coût est en revanche très élevé : « 72 000 €, un tarif assez élevé », reconnaît Ghislaine Barrère. « même si nous avons des partenariats avec des banques », précise-t-elle. À la sortie de cette formation, Aéroprof revendique plus de 90 % d'insertion professionnelle dans une compagnie aérienne. « A-

21 ans, un jeune peut déjà devenir copilote », conclut-elle.

André Marchi a pris les commandes très jeune. Ce pilote à la retraite de 72 ans a commencé en bas de l'échelle en intégrant d'abord l'armée de l'Air en 1964 avec un simple bac en poche et un niveau de maths assez moyen. « Je me souviens », reconnaît-il. Pilote de chasse, commandant d'escadron, il a atteint le grade de colonel avant de devenir commandant de bord chez Air France en 1989 où il vole sur Boeing 737, puis sur Airbus A320. « À bord d'un avion de chasse, on a l'impression d'être les ras du ciel. Pilote de ligne, ce n'est pas la même adrénaline mais on mouille quand même la chemise ! Atterrir à Bangkok en pleine mousson, ce n'est pas une partie de plaisir ! »

Passé instructeur à la fin de sa carrière, André Marchi assure : « que tout le monde peut devenir pilote ». La clé de la réussite, selon lui, ce sont des nerfs solides et « une motivation sans faille ». « Quand il y a la volonté, il y a toujours un chemin devant soi », philosophe-t-il. Il met néanmoins en garde contre les ego surdimensionnés. « Les compagnies ne recherchent pas de personnalité forte. Elles jugent les candidats sur l'honnêteté intellectuelle. Un pilote doit savoir se remettre en question ».

■ Jusqu'à dimanche, de 10 heures à 17 heures au musée de l'Air et de l'Espace. Erwan Bize.

L'aéronautique, un secteur en plein essor

LA BONNE SANTÉ actuelle de l'aéronautique se résume en un chiffre : 3 000. Selon une étude de la Frnm (Fédération nationale de l'aviation marchande), c'est le nombre de recrutements attendu cette année dans le secteur de l'aéronautique, dont la moitié de steward et hôtesse et 400 pilotes », indique Jean-Michel Bossuet, rédacteur en chef

d'« Aviation et pilote » et organisateur du 20^e Salon des formations et métiers de l'aéronautique. Le secteur de la construction et de la maintenance a particulièrement le vent en poupe. « Airbus a 1 109 commandes en 2018 et va devoir livrer 700 appareils, ce qui est énorme. Ce secteur est vraiment ouvert à tous les profils. Les formations débutent

en bac pro pour la maintenance au plus près de l' avion, jusqu'à bac + 8 ou 10 », ajoute Jean-Michel Bossuet. Parmi les visiteurs du salon, essentiellement des scolaires et des étudiants, beaucoup veulent devenir pilote. « Mais d'autres recherchent une reconversion ou une évolution de carrière. Le salon est unique pour ça, car il est très complet », souligne Jean-Michel Bossuet. *n.c.*

Le salon de l'aviation générale, [France Air Expo](#) posera ses roues au parc des expositions du Bourget les 7-8-9 juin 2018. Certes le Musée n'est pas directement impliqué mais ça va attirer du monde.

N'oubliez pas la date pour l'assemblée générale 2018.

La directrice Anne-Catherine Robert-Hauglustaine participera à notre réunion annuelle.

Le samedi 17 mars 2018 à 10h au Musée de l'Air.

Nous comptons sur votre présence !

Afin de fluidifier l'émargement lors de l'assemblée générale, nous demandons aux adhérents qui pourront y assister, de renouveler leur cotisation auparavant. Prenez également en compte le filtrage et le contrôle de sécurité à l'entrée du Musée qui prend du temps.

Appel.

Les colonnes de notre revue Pégase sont ouvertes à tous. Si vous, ou une de vos connaissances, avez une histoire à transmettre sur un fait aéronautique ou sur votre propre expérience, n'hésitez pas ! Si vous pensez ne pas avoir la fibre littéraire, nos auteurs pourront vous aider.

Dans vos archives vous avez des photos inédites et particulièrement intéressantes ?

Nous pouvons les publier.

Participez à la mémoire de l'aviation avec l'AAMA !

Le comité de rédaction mené par **Pierre Brémard** pense à rafraîchir la mise en page de notre revue.

Toute idée et toute aide seront les bienvenues !

Contactez-nous !

Pour renouveler votre cotisation AAMA.

Bulletin d'adhésion.

Pour ceux qui veulent effectuer un virement pour leur adhésion et/ou abonnement à Pégase, nous vous communiquons notre relevé bancaire.

IBAN FR76 3000 4009 6300 0053 1451 810

BIC BNPAFRPPXXX

Titulaire : AAMA

Pensez en même temps de nous en faire part sur notre fiche [contact](#) ou par mail à aama@museeairespace.fr, en précisant votre nom, prénom et numéro adhérent AAMA.

Merci de continuer à nous soutenir dans notre action.

Nous rappelons à tous nos volontaires qu'afin de profiter de la couverture de notre assurance, lorsqu'ils œuvrent au Musée de l'Air, il faut qu'ils soient à jour de leur cotisation.

Visitez notre boutique.

[Nos polos, casquettes et porte-clefs.](#)

[Nos livres.](#)

[Nos carnets de l'AAMA.](#)

Les travaux au Musée de l'Air nous empêchent d'accéder à nos bureaux avec pour conséquence de sérieuses difficultés pour notre secrétariat. Privilégiez de nous contacter par mail (aama@museeairespace.fr) ou par la fiche [contact](#) de notre site.

Numéro de téléphone AAMA : 07 69 51 00 96

Il n'y a pas forcément quelqu'un pour répondre, mais si vous laissez un message sur le répondeur notre secrétaire administratif en sera averti et nous pourrons vous contacter.

A bientôt.

Vous pouvez télécharger **la version PDF de cette Missive**.
Consulter les [archives](#) des Missives de l'AAMA.

Vous pouvez nous suivre sur [Facebook](#) ou sur [Twitter](#) pour suivre l'actualité de l'AAMA et du Musée de l'Air et de l'Espace.

Vous pouvez aussi visiter notre [site](#).

Si vous ne voulez plus recevoir cette note d'informations, il suffit de nous envoyer votre choix avec la fonction « Répondre » de votre navigateur.

Association des Amis du Musée de l'Air

Aéroport Paris le Bourget - B.P. 173 - 93352 Le Bourget CEDEX

Tél : 07 69 51 00 96

Email : aama@museeairespace.fr